Déclaration Liminaire CSAL du 9 mai 2023

La France a connu ces derniers mois une mobilisation historique contre la réforme des retraites et le recul de l'âge légal de départ à 64 ans :

12 journées de mobilisation et un 1er mai d'une ampleur inédite rassemblant des millions de manifestantes et manifestants.

Totalement isolé, le gouvernement a fait le choix de passer en force cette réforme affichant ouvertement son mépris pour le peuple.
Conforté dans ses choix anti démocratiques par le Conseil constitutionnel qui a même été jusqu'à rejeter les quelques mesures sociales qui avaient été accordées au bénéfice des travailleurs, à aucun moment, le président ne remet en cause sa politique ultra libérale, au service des plus riches, qui suscite pourtant un rejet toujours plus important dans la population dont il est censé être le représentant.

La fracture entre le peuple et ses représentants est abyssale…

Mais on ne peut gouverner longtemps contre son peuple, au point que nombre de pays européens s'inquiètent de la dérive autoritaire du président et de ses autocrates du gouvernement.

Au plan international la France est de plus en plus décriée : le pays des droits de l'homme ne les respecte plus…

Le droit de grève est une liberté fondamentale mais dans la fonction publique tout est fait pour dissuader les agents de mettre en œuvre cette liberté de faire grève :

- maintien du 30ème indivisible alors que le comité européen aux droits sociaux a statué en donnant raison à la CGT et en indiquant qu'il s'agissait d'une violation du droit de grève.

- diffusion des taux de grève tronqués, dans plusieurs départements (dont la Gironde) des agents pourtant grévistes n'ont pas été comptabilisés.

Et quant à ceux qui ont osé exercer leur droit de grève, la répression est le mot d'ordre jusque dans notre ministère... Comment qualifier autrement le fait de retirer sur le même mois 7 jours de grève d'un coup à certains agents ?

Les grévistes et les manifestants, empêcheurs de tourner en rond, sont méprisés, violentés et sacrifiés.

À tel point que la France s'est faite épinglée il y a quelques jours par le conseil des droits de l'homme à l'ONU.

Après quatre mois d'intense crise sociale, politique et constitutionnelle, le président Macron voudrait maintenant ouvrir des « grands chantiers » dont un concernerait le travail.

Le recul de l'âge légal de départ à la retraite aura sans nul doute des conséquences néfastes sur les conditions de vie, de travail, et la santé des salarié.es.

La journée internationale de la santé au travail, le 28 avril dernier ainsi que les mobilisations depuis le début de l'année ont permis de mettre en évidence une situation très détériorée des conditions de travail en France : intensification du travail, porosité entre la sphère professionnelle et la sphère privée, travail en flexoffice, conflits de valeurs, risques socio-organisationnels… D'ailleurs la suppression des comités hygiène et sécurité dès son élection en 2017 en montre tout le désintérêt du chef de l'État.

À la DGFIP, les personnels ne sont pas épargnés par le problème des conditions de travail : suppressions d'emplois par milliers, augmentation démesurée des charges de travail, restructurations et réorganisations de travail incessantes, etc.
À tout cela s'ajoute un facteur aggravant : les problèmes et bugs récurrents des applications informatiques que subissent les agents et qui rendent l'exercice de leurs missions particulièrement difficile.

Il ne s'est pas passé un jour en 2023 sans un bug informatique.
Et cela transparaît jusqu'à la vitrine de la DGFIP puisque comme une tradition qui revient chaque année le site impots.gouv s'est retrouvé indisponible dès les 1ers jours de la campagne d'impôts sur le revenu…

Lors de la traditionnelle conférence de presse pour le lancement de la campagne de déclaration d'impôt sur les revenus 2022, Messieurs Attal et Fournel ont exprimé leur fierté des agents de la Direction générale des finances publiques et de leur travail, expression bienvenue mais inaboutie puisqu'elle ne se concrétise nullement dans le quotidien des agents.
À part ces quelques mots, aucune reconnaissance ne leur est accordée en termes de rémunération ou de promotion interne. Pire cette année le mot d'ordre général était de faire régresser leur notation au prétexte que les agents de la DGFIP sont trop bien notés !
Belle reconnaissance !!! Merci Messieurs !!!

Au niveau local, à l'instar du gouvernement notre direction est tout aussi inflexible et tente également de revenir sur les conquis locaux !

A 2 reprises vous avez balayé d'un revers de main les demandes de report des instances.

En Gironde, il avait été gagné de longue date que les réunions dans les services ou en instance ne se tiennent pas le mercredi (jour de temps partiel par prédilection) afin de ne pas pénaliser les agent(e)s ayant fait le choix d'un temps partiel ce jour pour s'occuper de leur(s) enfant(s).
Il s'agissait d'une avancée pour l'égalité professionnelle femmes - hommes, thème dont vous prétendez pourtant vous emparer sur Ulysse 33.
Force est de constater qu'il ne s'agit là que d'affichage car malgré la communication effectuée au travers des articles publiés dans Ulysse 33, les petites actions au quotidien ne suivent pas.

Après la diffusion d'un modèle managérial sexiste et discriminant en début d'année, quelle sera la prochaine attaque ?

Mais revenons sur les conditions de vie au travail des agents de la DGFIP.
Afin d'améliorer leur cadre de vie au travail une enveloppe de 221 803 € avait été allouée aux agents de la Gironde. Vous avez fait le choix assumé dans Ulysse 33 d'utiliser la majorité de ces fonds au bénéfice de 3 sites et décidé unilatéralement d'intégrer une partie de la somme à la dotation globale de fonctionnement de la DRFIP alors que la majorité des agents n'ont pas vu la couleur de ce fonds puisqu'ils ont eu en tout et pour tout une gourde qui rouille …

Pour la CGT Finances Publiques 33, cet argent aurait dû bénéficier de manière équitable à l'ensemble des agents du département.
De plus, vous avez refusé de fournir les factures des dépenses effectuées dans le cadre du fonds d'amélioration du cadre de vie au travail alors que les chiffres fournis sur les différents documents n'étaient pas tous cohérents.
Nous renouvelons ici notre demande de pouvoir obtenir les factures correspondant aux dépenses.
En tant qu'agents du Ministère des Finances et plus particulièrement de la DGFIP il nous semble inconcevable que notre Direction refuse de fournir les pièces justificatives de dépenses publiques.

Voilà où en est le dialogue social en Gironde, de l'inflexibilité, des refus et aucune transparence…
Ajoutons à tout cela des tentatives de museler le dialogue en tenant les instances sur 1/2 journée alors que l'ordre du jour est conséquent.

Alors après tout cela, la DGFIP peut bien tenter de vendre du rêve sur son nouveau site « rejoindre les Finances Publiques ». Mais si elle peine à recruter tout comme l'ensemble des administrations c'est bien parce que la réalité est bien loin de ce qui est annoncé…
Quand on lit :

-Rejoindre les Finances publiques, c'est l'opportunité de travailler dans un cadre motivant où la qualité de vie au travail et l'évolution professionnelle constituent des priorités.

Ou encore

-Dès le début de carrière, les Finances publiques proposent des rémunérations attractives et de vraies perspectives d'évolution, ainsi que des avantages spécifiques en matière de logement et de garde d'enfants,

il paraît utile de rappeler :

- qu'à chaque augmentation du SMIC, les 1ers échelons des agents et des contrôleurs doivent être augmentés car ils se retrouveraient payés à un niveau inférieur au salaire minimum,

- que les grilles salariales de l'ensemble des catégories n'ont pas évolué depuis de trop nombreuses années,

- que lorsque le gouvernement annonce des mesures d'aides au pouvoir d'achat des salariés les fonctionnaires sont exclus de ces mesures comme c'est le cas pour l'exonération d'impôts pour le rachat des RTT,

- que pour évoluer au niveau carrière il faut accepter de prendre le risque de sacrifier sa vie personnelle et d'être muté à l'autre bout de la France,

- et qu'en matière d'avantages de logement ou de garde d'enfant les aides sociales de la DGFIP est bien loin de ce qu'elle annonce… Rappelons qu'aujourd'hui les agents des finances sont confrontés à de grandes difficultés pour se loger, pour se restaurer, ou pour faire garder leurs enfants.
L'État employeur ne répond que très partiellement aux besoins des agents.

Quant au cadre motivant et à la qualité de vie au travail il faudrait en parler avec les agents des sites comme Lesparre, Mérignac, la cité administrative ou bien d'autres en Gironde, qui chaque année soit n'ont pas de chauffage en hiver, soit font sauna dans les bureaux l'été ou encore avec l'ensemble des agents qui ont subi des restructurations ces dernières années et ont vu leur qualité de vie au travail se dégrader …

Et nous pourrions encore largement développer...

Compte tenu de tout ce qui vient d'être évoqué, la CGT Finances Publiques 33 réitère ses revendications :

- le retrait de la réforme des retraites
car oui réduire le temps de travail tout au long de la vie avec la retraite à 60 ans et les 32 heures, travailler toutes et tous, mieux et moins, c'est nécessaire et c'est possible !

- L'intégration des primes dans le calcul de la retraite

- une augmentation d'au moins 10 % de la valeur du point d'indice avec indexation sur l'inflation.

- la revalorisation des grilles salariales

- l'arrêt des suppressions d'emploi

- une indemnité de résidence pour les agents de la Gironde qui sont confrontés à un coût des loyers exorbitant

- que la gestion des activités sociales, culturelles et sportives à la DGFIP soit opérée en concertation avec les représentants des personnels.